

Intitulé de formation : Objectif Professionnalisation

la formation-action pour déployer les modèles économiques régénératifs en entreprise

Sujet : Economie et transition écologique

PUBLIC

- Décideurs et personnes en charge de la transition écologique en entreprise : responsable RSE, stratégie, innovation, modèle économique.
- Consultants en stratégie d'entreprise

Typologie d'entreprises : entreprise de toute taille et organisation, dans tout domaine (industriel, services, public et privé), souhaitant s'engager dans une transformation de leur modèle économique vers un modèle d'économie régénérative.

PRÉREQUIS

Connaissances requises des modèles économiques d'entreprise.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le démarrage selon les places disponibles.

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Minimum : 10 / Maximum : 18

DUREE et FORMAT

70 heures (66 h en présentiel et 4 h en visio)

DATES PREVISIONNELLES

Du 28 janvier au 29 mai 2026

LIEU

CITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 45 av de la Belle Gabrielle 94736 NOGENT SUR MARNE
Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou vous orienter. Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.

HORAIRES

Mercredis : 9h-13h / 14h-18h
Jeudis : 8h30-12h30 / 14h-18h
Vendredis : 8h30-12h30 / 13h30-15h30

FORMATEURS

Bertrand THUILLIER et Nicolas ROUSSIGNOL
Intervenant : Romain CRISTOFINI

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Objectifs de la formation

- **Outils des responsables opérationnels et consultants**, afin qu'ils soient en capacité de **mener les transformations nécessaires** dans les entreprises, vers des **modèles régénératifs**. Ces modèles sont indispensables à une **transition socio-écologique profonde et durable**, pour replacer nos activités économiques dans l'espace sûr et juste, et dans le respect des limites planétaires.
- Acquérir des connaissances approfondies, disposer d'outils et méthodes spécifiques, échanger et avoir des *feedbacks* sur les orientations et les pratiques pour la mise en œuvre d'un modèle économique régénératif au sein de l'entreprise dans le cadre de la transition écologique.
- Expérimenter et consolider le référentiel méthodologique et les outils associés des modèles économiques régénératifs, tout en accédant aux travaux de recherche-action engagés par LUMIA.

Compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Impulser la transformation du modèle économique de l'entreprise pour le faire évoluer dans l'espace sûr (sous le plafond écologique) et juste (au-dessus du plancher social).

- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer son modèle économique vers un modèle régénératif, pour tout ou partie de ses productions et/ou activités, en faveur de la transition écologique.
- Proposer une adaptation des méthodes et outils pour l'entreprise.
- Adopter une posture coopérative afin de participer à consolider et enrichir un référentiel commun, et mettre en pratique une culture de feedback professionnel et efficient.
- Proposer des cas d'entreprises pour l'application du référentiel de l'économie régénérative.
- Identifier les chantiers prioritaires et coconstruire avec l'entreprise la feuille de route pour engager une transformation profonde du modèle économique.

CONTENU ET DETAILS DE LA FORMATION

La formation abordera les points suivants :

- **Qu'est-ce qu'un modèle économique soutenable ?**
 - L'architecture de valeur (classique, de la soutenabilité faible, régénératif)
 - Les composantes du modèle économique
 - Les modèles économiques, les limites des modèles classiques, la typologie des modèles économiques à visée de soutenabilité, le positionnement et l'ambition des modèles économiques régénératifs
 - Les modèles serviciels pour sortir de la logique volumique
- **De l'économie régénérative au modèle d'économie régénératif**
 - Pourquoi l'économie régénérative – constat du dépassement des limites planétaires, la biodiversité comme source de solution.
 - La systémique – les enjeux d'une vision holistique
 - La définition de l'économie régénérative et des modèles économiques régénératifs.
 - La réduction des impacts aux seuils incompressibles
 - L'évolution des processus physico-chimiques vers des processus biologiques.
 - Le passage d'une logique de compensation à des activités régénératives.
 - Objets de la régénération – qu'est-ce que l'on régénère ? Sur le plan social et environnemental.
 - Les principes de l'économie socio-écologiquement régénérative et leur déclinaison dans les différentes composantes du modèle économique.
 - La distinction entre les activités proches du vivant et celles qui en sont distantes, et les orientations régénératives associées.
- **L'évaluation**
 - Les moyens d'évaluation (indicateurs, outils, démarches, évaluation).
 - L'objectivation avec les datas disponibles, vers des critères d'évaluation régénératifs.
- **La monétisation et la contractualisation**
 - La mise en place de contractualisation innovante.
 - Le partage de la valeur, la circularité des profits.
 - Les nouveaux instruments de monétisation (ex. contrat à impact, marché volontaire).

En transversal :

- **Les notions d'écologie et les service écosystémiques**
 - Définitions de base et compréhension des enjeux écologiques

➤ La notion de services écosystémiques, l'évaluation des pressions exercées sur ces services

- **L'acquisition de méthodes et d'outils de mise en œuvre**

- L'acquisition d'une méthodologie d'intervention en vue de définir une stratégie d'entreprise régénérative / la méthodologie de transformation d'un modèle économique vers le régénératif
- Le processus de problématisation et le protocole de résolution de problème complexe (ex. méthode FOCAL)
- Les outils spécifiques à la régénération (ex. matrice d'éco-socio compatibilité)

- **Les dynamiques à encourager**

- La posture « être nature »
- La posture coopérative
- Le rapport aux limites
- La posture effectuale

La durée de la formation est fixée à 70 heures (66 heures en présentiel et 4 heures en distanciel visio), organisée en 3 sessions de 3 jours réparties sur 3 mois selon le calendrier 2026 suivant :

- ✓ Session 1 du 28-29-30 janvier en présentiel
 - Intersession du 10 mars 16-18h en visio
- ✓ Session 2 du 25-26-27 mars en présentiel
 - Intersession du 5 mai 16h-18h en visio
- ✓ Session 3 du 27-28-29 mai en présentiel

Les horaires de formation en présentiel ont été aménagés pour faciliter l'arrivée et le retour sur 3 jours : les mercredis 9h-13h et 14h-18h, jeudis 8h30-12h30 et 14h-18h, et vendredis 8h30-12h30 et 13h30-15h30.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Positionnement du participant : évaluation des compétences en début et en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et des formateurs par demi-journée
- Bilan de positionnement avec grille individuelle d'évaluation des compétences de chaque participant
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différentes sessions
- Modélisation, et retours d'expériences
- Exercices de passage à l'action, mises en situation, réflexions et échanges sur des cas pratiques
- Expérimentation des techniques et concepts dans chaque contexte propre
- Échanges et appropriation en sous-groupes

Éléments matériels

Supports de cours au format numérique projetés sur écran et mis à disposition sur l'application de partage de documents, dédiée à l'ensemble des participants à la formation.

Référent pédagogique et formateurs

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation. Le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.